ANNEXE 6 - Indemnité entretien uniforme

DEPARTEMENT ACHATS ET FACILITIES

FONCTIONS	INDEMNITES ANNUELLES A 100 %
Personnel auxiliaire de bureau chargé de l'accueil des visiteurs et de l'acheminement du courrier à l'Hôtel de Ville.	78,09 EUR
Personnel chargé du tri et du transport de courrier.	78,09 EUR
Personnel chargé d'annoncer et d'introduire les personnalités ainsi que de les servir selon les règles en usage (huissier en chef et serveur en chef).	52,06 EUR
Personnel chargé du bon déroulement des réceptions ou d'assurer une fonction représentative.	52,06 EUR
Personnel chargé du bon déroulement des réceptions ou d'assurer une fonction représentative de manière sporadique.	26,03 EUR
Personnel préposé au service lors des fêtes et réceptions.	26,03 EUR
Personnel extérieur au Service préposé aux fêtes et réceptions de manière sporadique.	26,03 EUR
Personnel préposé à l'entretien des locaux lors des fêtes et réceptions à l'Hôtel de Ville.	26,03 EUR

DEPARTEMENT ESPACES PUBLICS ET VERTS

FONCTIONS	INDEMNITES ANNUELLES A 100 %
Personnel préposé aux inhumations.	104,12 EUR
Personnel suppléant préposé aux inhumations.	52,06 EUR
Personnel affecté aux horodateurs.	104,12 EUR
Chauffeurs des membres du Collège et des chefs de département.	78,09 EUR
Chauffeurs suppléants des membres du Collège et des chefs de département.	52,06 EUR
Chauffeurs d'autobus.	52,06 EUR

DEPARTEMENT AFFAIRES CITOYENNES

FONCTIONS	INDEMNITES ANNUELLES A 100 %
Personnel chargé d'assurer l'accueil au Brucity.	78,09 EUR
Personnel préposé aux transports funèbres.	104,12 EUR
Personnel suppléant préposé aux transports funèbres.	52,06 EUR
Personnel chargé du bon déroulement des funérailles officielles.	26,03 EUR

DEPARTEMENT CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS

FONCTIONS	INDEMNITES ANNUELLES A 100 %
Personnel préposé au gardiennage des musées communaux.	78,09 EUR
Personnel préposé au gardiennage des installations sportives.	52,06 EUR

DEPARTEMENT REGIE FONCIERES ET AFFAIRES ECONOMIQUES

FONCTIONS	INDEMNITES ANNUELLES A 100 %
Personnel préposé à la perception des droits ou au contrôle des emplacements sur la voie publique.	104,12 EUR

DEPARTEMENT PATRIMOINE PUBLIC

FONCTIONS	INDEMNITES ANNUELLES A 100 %
Personnel chargé d'assurer le bon fonctionnement des installations électriques lors des fêtes et réceptions à l'Hôtel de Ville ou au Brucity.	26,03 EUR